

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | LE 09 JUILLET 2019

Entrepreneuriat citoyen : remise du Prix Etienne Marcel 2019 mercredi 26 juin au Sénat

Le Prix Etienne Marcel 2019 a été remis le mercredi 26 juin au Sénat, en présence de François PATRIAT, sénateur de la Côte d'Or, ancien Ministre, à des TPE-PME qui innovent en faveur de l'emploi, la formation professionnelle, l'égalité des chances, le développement durable, l'implication régionale, pour mieux concilier leur performance économique avec un engagement responsable et une contribution au service de l'intérêt général.

Au cours des précédentes éditions, le Prix Etienne Marcel a ainsi récompensé l'aide à l'emploi des stagiaires écoles, l'emploi des jeunes, l'action en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, la transmission et la reprise d'entreprise, l'aide à la formation, la sauvegarde de l'emploi par la mise en place d'un plan de formation, les actions en faveur de la participation et de l'intéressement des salariés.

Créée en 2011 par son actuel Président Bernard COHEN-HADAD, l'association pour le Prix Etienne Marcel est une association indépendante loi 1901 qui œuvre à la promotion de l'entrepreneuriat responsable et citoyen en France. M. COHEN-HADAD, est un militant de longue date engagé pour l'entrepreneuriat responsable et le rôle d'intérêt général que les dirigeants de TPE-PME-PMI peuvent jouer dans la vie de la cité, notamment en faveur du développement territorial et de l'inclusion économique.

Après un dépôt des candidatures entre le 15 mars et le 30 mai 2019, le jury du Prix Etienne Marcel 2019 s'est réuni le 17 juin pour choisir les lauréats parmi les sélectionnés. Au cours de cette 6ème édition, ont été remis :

le "**Prix Etienne Marcel d'Honneur**" à [M. Stéphane LAYANI](#), Président de Rungis Marché International

le "**Prix Etienne Marcel 2019**" **ex-aequo** à [CFER Metafer](#), dirigée par Lionel MORETTO entreprise plaitelaise spécialisée dans la métallerie d'art et la ferronnerie du patrimoine
et [Crézé SAS](#), dirigée par Gaël HARDY, entreprise jacquolandine spécialisée dans la serrurerie, la métallerie d'art et la ferronnerie. Ces deux entreprises sont labels EPV

le "**Prix Spécial du Jury 2019**" à [Pains d'épices Mulot et Petitjean](#), dirigée par Catherine PETITJEAN, entreprise dijonnaise spécialisée dans la fabrication et la vente de pains d'épices et de spécialités à base de pain d'épices (nonnettes, glacés minces, etc.) Label EPV

le "**Coup de Cœur**" à [Maison Fey](#), dirigée par Fabienne SALIGUE, entreprise parisienne spécialisée dans la gainerie sur cuir, Label EPV



Sous la présidence de Jeanne-Marie PROST, Présidente de l'Observatoire des délais de paiement,

le jury 2019 compte parmi ses membres :

François ASSELIN, Président de la CPME, David CHARLET, Président de l'ANACOFI, Bernard COHEN-HADAD, Président du Prix Etienne Marcel, Corinne DROMER, Présidente du Comité Consultatif du Secteur Financier, Guillaume GOMEZ, Chef Cuisinier de l'Elysée, Meilleur Ouvrier de France, Alexis GOVCIYAN, Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers, Fiona LAZAAR, Députée du Val-d'Oise, Christian LE LANN, Président de Chambre des Métiers Honoraire, Sylvie MALYS, Comédienne et Sculpteure, François PERRET, Directeur Général de PACTE PME, Jean-Pierre ROBIN, Rédacteur en chef du Figaro Economie, Michel ROUX, Directeur Général de la Fédération Nationale des Banques Populaires.

Contact

Bernard Cohen-Hadad, Président du Prix Etienne Marcel

prix-etienne-marcel@orange.fr / Confidentiel Mobile 0610813930

Site web : <http://www.prix-etienne-marcel.com/> / Nous suivre sur Twitter : [@PEtienneMarcel](https://twitter.com/PEtienneMarcel)